

E X P O S I T I O N



CAEN - MAISON D'ARRÊT

6 juin 1944

LA GESTAPO EXÉCUTE
73 PRISONNIERS...



UNE EXPOSITION DE L'ASSOCIATION MÉMOIRES DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION NORMANDES (MRDN)

*Textes rédigés par Gérard Fournier, historien,
président de MRDN (sauf mentions)*

Avec le concours des Archives départementales du Calvados et de l'Orne





Raoul Hervé
ET LE GROUPE ACTION DU CIR

ancien combattant de la Grande Guerre, Raoul Hervé, habite un garage à Saint-Aubin-sur-Mer, mais ses affaires ne sont pas florissantes et ses conversations le conduisent un temps en prison. À l'issue de son procès pour rébellion et révolte, il est banni de Caen, ce qui le force à émigrer en 1942 dans un hameau de plaine alentour à Trouville pour isoler des jeunes à aller travailler dans les usines du Reich.

Devenu membre du Mouvement social révolutionnaire (MSR), mouvement communiste fondé par Eugène Delord, Hervé se rapproche alors d'Action Directe, une organisation de résistance sur le territoire, chef du groupe Collaboration, influencé par Lucien Brière. Il rejoint ensuite de nombreux groupes de résistance qui se batte entraînent en 1942 dans un bureau de placement alternatif à Trouville pour isoler des jeunes à aller travailler dans les usines du Reich.

Dans ce dernier groupe, s'engagent des jeunes, Jean Agis, pour la plupart, de 20 à 25 ans : Pierre Bertrand, Gilbert Bégin, André Cauvin, André Séguin, André Martin, André Jacquin, André Hervé, Jeanne Martine, André Martin, André Jacquin, André Bégin, André Martin. Tous sont appartenus au service de la Propaganda via Hervé. Ils se distinguent par leur brutalité, leur goût pour le pillage et la provocation. Lors de l'arrestation de la Gestapo caennaise, on prend à Hervé et à Brière « plus d'une centaine d'arrestations ».

Dans ce dernier groupe, s'engagent des jeunes, Jean Agis, pour la plupart, de 20 à 25 ans : Pierre Bertrand, Gilbert Bégin, André Cauvin, André Séguin, André Martin, André Jacquin, André Hervé, Jeanne Martine, André Martin, André Jacquin, André Bégin, André Martin. Tous sont appartenus au service de la Propaganda via Hervé. Ils se distinguent par leur brutalité, leur goût pour le pillage et la provocation. Lors de l'arrestation de la Gestapo caennaise, on prend à Hervé et à Brière « plus d'une centaine d'arrestations ».

Serge Portet, militaire français de la lutte de libération de Caen, déporté au camp de concentration de Dachau, le 13 mars 1943, fusillé le 7 juillet 1944 à la machine à coudre à Caen.

© DR / J. L. J. / M. P.

Jean Laroche, militaire français de la lutte de libération de Caen, déporté au camp de concentration de Dachau, le 20 juillet 1944 à Dachau. © DR / J. L. J. / M. P.

Liste des personnes arrêtées dans le département par la Gestapo française. Hervé et Brière sont également mentionnés

Arrêtés
• Générals
• Généraux
• Officiers
• Sous-officiers
• Militaires
• Médecins
• Ingénieurs
• Cadres
• Travailleurs
• Commerçants
• Artisans
• Agriculteurs
• Personnes privées

Prise au 1er juillet 1944
© DR / J. L. J. / M. P.

Une manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen

Manifestation de protestation contre la libération de Raoul Hervé

Le 25 juillet 1944 à Caen



Marie-Clothilde de Combis avec son père et deux officiers allemands, Caen, vers 1944 (Musée Jean Galtier)

... EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU D'INFORMATEURS



Parti Populaire Français



National Popular Front



Groupe Collaboration



Raoul Hervé

Marie-Clothilde de Combis

Elle était une ancien officer de l'armée française recrutée dans les assurances. Marie-Clothilde de Combis entretient une relation amoureuse avec le numéro 2 de l'antenne du Sipo-SD de Caen, Raoul Hervé, dit Bernat. À partir de ce moment, elle échappe à tout contrôle. Lasse contre les réfugiés sur ses routes, elle décide d'occuper la Loire, sans retenue. Ensuite Marie-Clothilde devient responsable de l'école de résistance « Le Libé », elle le fait arrêter le 21 juin 1945. Louise Heyne est nommée à la tête de l'école de la Gestapo d'Orne, elle le suit à Alençon, en octobre 1945.

À partir de la fin février 1944, Heyne est nommée chef du Sipo-SD de Caen. Aujourd'hui encore tout sera mal et tout dégâti, la jeune femme va à tout prix récupérer l'appartement que ses parents ont vendu avant la guerre à Monsieur et Madame Ménard¹ au 16 de la rue Saint-Louis à Caen. Elle les fait venir, mais le père n'est pas présent, il est occupé par l'occupant. Il ne partage pas l'appartement avec sa femme, elle fait alors une partie qu'elle part partout, les usines, immobilière, Génie et Gendarmerie. Ces travaux d'agrandissement commencent aussitôt après.

Marie-Clothilde de Combis réussit également à se faire passer pour une des voleuses de la Gestapo. Après le débarquement, elle assiste toujours son maître à toutes sortes et elle exécute les petits emplois qu'il lui donne. La ville de Caen est alors sous le joug des Allemands, mais Bernat n'a pas de place pour dormir dans la ville des Alliés. Il est malade, on sait pourquoi des deux femmes, en Allemagne puis en France, elles continuent à vivre pour la Gestapo. À la Libération, elles parviennent à se faire rapatrier en France puis à se rendre au Maroc, où la sécurité militaire fait par les contrôles et les taxes à Casablanca, le 13 juillet 1946.

Jugée par le cour de justice du Calvados, Marie-Clothilde de Combis est condamnée à mort le 19 avril 1945, mais sa peine est commuée en détention à perpétuité, puis ramenée à vingt ans de travaux forcés en 1948. ■

¹ Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

2. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

3. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

4. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

5. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

6. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

7. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

8. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

9. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

10. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

11. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

12. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

13. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

14. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

15. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

16. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

17. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

18. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

19. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

20. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

21. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

22. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

23. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

24. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

25. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

26. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

27. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

28. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

29. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

30. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

31. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

32. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

33. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

34. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

35. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

36. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

37. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

38. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

39. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

40. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

41. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

42. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

43. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

44. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

45. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

46. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

47. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

48. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

49. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

50. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

51. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

52. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

53. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

54. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

55. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

56. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

57. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

58. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

59. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

60. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

61. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

62. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

63. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

64. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

65. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

66. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

67. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

68. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

69. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

70. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

71. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

72. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

73. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

74. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

75. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

76. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

77. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

78. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

79. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

80. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

81. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

82. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

83. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

84. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

85. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

86. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

87. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

88. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

89. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

90. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

91. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

92. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

93. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

94. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

95. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

96. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

97. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

98. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

99. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

100. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

101. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

102. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

103. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

104. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

105. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

106. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

107. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

108. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

109. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

110. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

111. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

112. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

113. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

114. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

115. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

116. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

117. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

118. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

119. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

120. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

121. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

122. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

123. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

124. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

125. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

126. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

127. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

128. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

129. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

130. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

131. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

132. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

133. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

134. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

135. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

136. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

137. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

138. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

139. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

140. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

141. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

142. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

143. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

144. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

145. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

146. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

147. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

148. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

149. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

150. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

151. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

152. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

153. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

154. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

155. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

156. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

157. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

158. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

159. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

160. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

161. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

162. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

163. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

164. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

165. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

166. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

167. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

168. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

169. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

170. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

171. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

172. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

173. Le nom de ces deux personnes reste connu mais leur identité reste inconnue.

174. Le nom de ces deux personnes reste connu



Caen, 6 juin 1944. Les administrateurs et leurs familles se préparent à assister à la cérémonie d'inauguration de la prison administrative allemande lors de la présentation de la maison d'arrêt aux autorités le 6 juillet 1944 (voir page suivante).

TEMOIGNAGE

Jean-Baptiste Pierre

SURVEILLANT À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN PENDANT L'OCCUPATION

LE PERSONNEL (PÉNITENTIAIRE FRANÇAIS)

Au 6 juin 1944, le personnel de la maison d'arrêt était composé de : 1 surveillant-chef 4 surveillants-chefs adjoints, 17 ou 18 surveillants et 4 surveillantes femmes. Sur ces 18 surveillants, certains étaient affectés à la surveillance des commandos.

Ces derniers étaient dans des groupes de travail composés de détenus mis à la disposition de cultivateurs par l'administration. Une partie de détenus était ainsi destinée à l'agriculture.

Pour la garde intérieure (la détention de nuit), les repas de grande et petite tenue étaient préparés et servis dans un restaurant aménagé à l'entrée du bâtiment. Il n'y avait pas de cantine.

Le personnel français était chargé pour assurer la garde de nuit, les repas de grande et petite tenue et la surveillance des détenus. Il y avait 18 surveillants et 4 surveillantes femmes qui avaient accès à quelques jours avant que l'occupant réglement la surveillance.

Capitaine, à aucun moment, une détention nous n'avions été enlevé par les services allemands. Par contre, au bureau, il n'en était pas de même. Nous étions régulièrement interrogés et contraints à l'école de nos responsabilités, chassés de nos bureaux, menacés lorsque nous étions dans la prison, etc. Cela nous a permis de faire une véritable résistance au sein de notre territoire. Les détenus étaient tous soumis à une surveillance très stricte, soit du type d'instruction, du procureur ou des services de la police, alors qu'ils étaient sous le contrôle des surveillants.

Le 6 et 7 juin, devant la visite des membres du personnel qui demandaient l'autorisation d'amener leur famille à la maison d'arrêt. Tous les policiers disponibles, on s'assurait, furent occupés également par les visites qui étaient nées à voir avec l'administration. Une vingtaine de personnes, et environ 40 enfants furent amenés dans la prison.

Il fut alors décidé de faire venir des détenus de prison régionale de Caen pour remplacer les détenus français, et alors que la prison avait déjà reçu 7 détenus, en ne laissant que des détenus allemands, une autre évasion échappa. La toute dernière, qui nous était pas décidée à détourner un escouade de deux agents dans un bâtiment en construction, située dans l'enceinte de la maison d'arrêt, ce 22 personnes du personnel, plus quelques détenus femmes étaient rassemblées. Un seul enfant de 19 mois, qui était très blessé, heureusement ligoté et suspendu, n'a été déporté que plusieurs jours après le 6 juin...».

Extrait de : La maison d'arrêt le 6 juin 1944 : le Jean-Baptiste Pierre, surveillant à la maison d'arrêt de Caen pendant l'Occupation, témoigne. Archives de Paul Martin à Caen.

(Musée Jullian)

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE SOUS LE JOUG ALLEMAND

Dès leur arrivée à Caen en juin 1944, les Allemands installent au rez-de-chaussée de la maison d'arrêt un bureau dépendant administrativement de la Frédéric-Kommende pour l'installation dans les locaux de l'hôtel Malibran, Place Foch. Tels ils déplacent également la grande galerie qui devient le quartier allemand de la prison. Cependant l'administration pénitentiaire française conserve encore la main sur la mise sous ferme, la tenue des registres, la détention et la surveillance des prévenus et des condamnés. Sur le registre des « Prévenus par l'Autorité Allemande » pour 1944 et 1945, les surveillants français notent tous les mouvements de la population carcérale : entrées et sorties (libération), transferts vers l'hôpital, transferts du quartier allemand vers le quartier français, transferts vers une autre prison française, déportations, exécutions.

Cependant à partir de juillet 1944, le quartier allemand et le quartier français sont administrativement et militairement séparés par des cloisons en planches. Plus aucun surveillant français ne précède dans le quartier allemand administratif et surveillé par des militaires de la Waffen-SS commandés par un capitaine (Hauptmann). Celle mesure coïncide avec l'installation à Caen d'une antenne extérieure du Stpo SD (Gestapo).

Les gardiens allemands occupent également un bureau situé dans la tête de la croix et, dans le quartier des femmes, tout dans l'un des bras de la croix, des surveillantes allemandes gardent les prisonnières incarcérées sous leur autorité.

Le quartier français ne dispose plus que du petit bras de la croix, où s'installent les prévenus et condamnés de droit commun à de courtes peines, hommes d'un côté, femmes de l'autre.

Le personnel français compte 18 surveillants et 4 surveillantes commandés par 4 surveillants-chefs adjoints et un surveillant-chef, Albert Paydipin.



Témoignage de Charles Raby, surveillant administratif de la cour d'appel de Caen, en faveur d'Albert Paydipin, surveillant-chef à la maison d'arrêt de Caen sous l'Occupation, présenté à l'appui de sa demande de carte de Conducteur volontaire de la Résistance, 20 décembre 1954.

(Musée Jullian)

Le quartier français ne recèle que les détenus de droit commun, mais ils sont peu nombreux à demeurer dans les cellules de la maison d'arrêt, assurant pour la plupart diverses tâches : cuisine, distribution de la nourriture, nettoyage. Dans la période précédant le 6 juin 1944, une centaine de droit commun sont dispersés dans des commandos répartis à Caen et dans divers villages du Calvados, Autrêche, Bretteville l'Orgueilleuse, Carpiquet, Condé-sur-Mer, Dragey, Bricquebec, etc. Ces détenus sont mis à disposition des forces armées pour diverses missions, dont celles effectuées à la suite de l'entrée de ces droit commun placés ainsi en semi-liberté. En général, ils ne reviennent à la maison d'arrêt que pour être libérés, témoigne l'un des surveillants : « l'occupant venait les prendre à leur libération pour les emoyer en Allemagne au titre du service obligatoire, sous réserve des conditions d'âge et de sexe ».

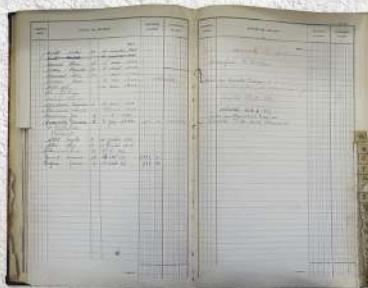
Dans le quartier allemand, les membres des résistant et mouvements de résistance habitent souvent avec des prévenus ou condamnés à de courtes peines (quelques mois) pour des délits mineurs : braconnage, vol au préjudice de l'armée allemande, marché noir, propos injurieux à l'égard de l'armée allemande, entrée dans la zone côtière interdite sans autorisation, abandon de travail au détriment de l'Organisation Todt...».

Une note du cabinet du préfet du Calvados, datée du 15 juillet 1944, au sujet des expulsions sommaires ayant eu lieu à la maison d'arrêt, s'appuyant sur les déclarations du surveillant-chef estimé qu'à ce jour, l'effectif pénitentiaire de la maison d'arrêt du quartier allemand de la prison de Caen devrait être de 92 personnes. ■

1. Service public régional déporté au 11 mai 1944 à Paris 10^e. 2. 25000 francs de rançon payés par l'occupant allemand à la France.

3. Message de l'antenne de Caen à la 9^e SS-Panzer-Division le 22 juillet 1944, par écrit de l'agent en chef.

Une réplique écrite en retour est conservée au Musée Jullian.



Extrait du registre des prévenus par l'Autorité allemande et aux détenus. 1944/1945.

(Musée Jullian)



Rapport d'enquête effectué par le commissaire central de Caen, Louis Douché, à la maison d'arrêt de Caen au sujet des fusillades de juillet 1944. 12 juillet 1944, 4 pages dactylographiées.

(Musée Jullian)

Collection Musée Jullian - Photo : M. Le Goff

« IL FAUT NOTER QUE LA DIRECTION FRANÇAISE DE LA MAISON D'ARRÊT N'A JAMAIS ÉTÉ INFORMÉE DES INCARCÉRATIONS OPÉRÉES DANS LA PARTIE DE SON ÉTABLISSEMENT OCCUPÉE PAR L'ARMÉE ALLEMANDE. »

Propos tenus par le surveillant-chef, Albert Paydipin, le 12 juillet 1944, rapportés dans une note du cabinet du préfet du Calvados du 15 juillet 1944.

(Musée Jullian)



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
75 PRISONNIERS...

... ET DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE



LE FRONT NATIONAL ET LES FTPF

Front national rassemble plus de 40 000 membres dans l'ensemble du Calvados et représente la deuxième force de la Résistance, après le mouvement OCM. Si les cadres appartiennent au parti communiste, ce mouvement rassemble des hommes et des femmes de toutes tendances, mais issus principalement des classes populaires. Il est divisé en deux groupes : Cercles et les Brigades. Ces dernières regroupent moins de 500 membres, particulièrement chez les ouvriers et les agriculteurs. L'esprit de résistance y est très fort, entretenu par une active propagande communiste et une solidarité apurée et bien ancrée. Enfin, ce sont surtout les jeunes et des citadins, pour une nette majorité d'entre eux, domiciliés à Caen et dans les autres chelets d'arrondissement du Calvados. Le Front national attire également les jeunes à travers ses organisations scolaires qui forment le Front patriote de la Jeunesse (FPJ), dont une branche messianique, l'Union des jeunes de France (UJF).

Les levées les plus évidentes d'agit contre l'occupant, souvent recrétées par les résistants au plus près des combats (SNCF, magasins, usines, bureaux de Vichy en fonction). Parallèlement dans les rangs de l'armée clandestine, les FTPF (FTP). Crée au cours de l'été 1942, cette organisation, souvent présentée comme la branche armée du FN, est dirigée par Roger Faligot, un entrepreneur de plomberie et de construction de Méruville-Franceville, membre du parti communiste, entré récemment dans la clandestinité. C'est sous son autorité que se développe, au cours de la fin de 1942 et le début de 1943, un petit groupe FTPF implanté autour dans les régions périphériques du Calvados, depuis le secteur de Trouville-Deauville-Honfleur et le sud du Pays d'Auge, à l'est, jusqu'au Bocage normand, au sud-ouest.

C'est dans ce dernier secteur qu'a lieu le plus important mouvement du Calvados, le maquis Faligot. Il est composé de militaires dispersés dans les environs les plus reculés du Bocage et de la Caenais immédiate. Sabotages ferroviaires sur la ligne Paris-Granville, attaques de matelots pour y dérober les feuilles de cotisations à destination des nombreux réfractaires au STO circulés dans les fermes de la région, faux papiers, lutte contre les collaborateurs, représentent l'essentiel de l'activité des FTPF. Cependant certaines actions à haut risque attirent l'attention des forces de gendarmerie et de la Gestapo et déclenchent une répression aussi ciblée que brutale.

À Caen, un petit détachement FTPF qui s'apprête à faire une opération armée pour délivrer des responsables du PCF emprisonnés, le 11 février 1943, dans une embaumerie. L'opération est mal réussie, avec de nombreux morts et blessés, et aboutit à l'arrestation de la main, des FTPF, un maquis Caenais (le Coquillage) et les gradins de plusieurs brigades de la compagnie de Vire, commandée par un officier, ancien partisan de la collaboration, aboutit à l'arrestation de deux de ses meilleurs éléments. Enfin, une rafle organisée par les agents de la Gestapo et les auxiliaires de la bande à Herby, le 15 mai et les jours suivants, permettent l'arrestation de plusieurs membres et sympathisants du Front national de la gare. ■

L'ARMÉE SECRÈTE (AS)

Cette composante militaire de la Résistance organisée dénommée « Armée secrète » (AS) est créée en avril 1943, entre le représentant du général De Gaulle, chef de l'AS, et les chefs militaires des cinq principales associations de zone nord, OCM, CICR, CML, Libéran-Nord et FTF.

Dans les faits, la création de l'AS n'est vraiment effective en zone nord qu'à l'automne 1943, et la fusion avec d'autres mouvements se fait de manière très difficile dans les derniers mois de l'année. Dans le Calvados, il faut attendre l'été 1944, avec la formation du colonel Perrey à la tête de l'AS qui peine à recruter des cadres parmi les officiers de réserve déjà engagés dans la Résistance.

Le lieutenant de gendarmerie Georges Martin, arrivé d'Ille-et-Vilaine, à la suite d'une mutation, dans le Calvados. Il ne dispose d'aucun contact et comprend vite que son supérieur, le commandant Hennemont, a depuis longtemps choisi le camp de la collaboration.

Le lieutenant de gendarmerie Georges Martin, arrivé d'Ille-et-Vilaine, à la suite d'une mutation, dans le Calvados. Il ne dispose d'aucun contact et comprend vite que son supérieur, le commandant Hennemont, a depuis longtemps choisi le camp de la collaboration.



Georges Martin



L'ORGANISATION CIVILE ET MILITIAIRE (OCM)

Principal mouvement de résistance implanté dans le Calvados depuis 1942, grâce à l'action de Marcel Girard, ancien directeur des Cléments français de Mondeville, l'Organisation civile et militaire (OCM) existe, à la fin d'année 1943, avec cinq comités locaux et plusieurs groupes sur l'ensemble du département, à la fois de résistance et de soutien aux combattants de l'Armée de l'Intérieur et de l'Armée de Terre, mais aussi contre les effectifs du deuxième mouvement, par cette importance, Cœurs de l'Armée (CDL) dirigé par d'autres forces personnelles, comme l'inspecteur de l'Enseignement Pierre Bouchard, le directeur des Tourbières de Normandie, Pierre Conby ou le colonel de réserve Gaston Corfission. On retrouve les mêmes responsabilités au sein du réseau de renseignement Génitine qui lui est associé. La famille Thomas à Caen, dont le chef occupe le poste stratégique d'ingénieur aux Ponts et Chaussées, y exerce tous ses talents, en rassemblant, classant et cartographiant les renseignements militaires, destinés aux officiers allemands littéraires collectés par les agents du réseau.

Par ailleurs, l'OCM contribue, via le réseau Marie-Odile animé par Louise Boitard et Léonard Gille, à apporter une aide précieuse permettant à bon nombre d'aveugles alliés d'échapper à la capture et, pour une partie d'entre eux, de pouvoir rejoindre l'Angleterre. ■

Enfin, le mouvement se prépare aussi aux combats de la libération, que l'on espère proche, en essayant d'obtenir du BCOM, le service secret de la France libre à Londres, des planifications d'armes, par l'intermédiaire du Bureau des opérations aériennes (BOA) dont la direction a été confiée à Emmanuel Röthlin.

Malheureusement l'arrestation de ce dernier, le 6 décembre 1943 à Caen, entraîne une rafle dévastatrice de l'OCM dans la section modale du mois de décembre. Plusieurs cadres sont arrêtés, et ceux qui en échappent sont relâchés du carnet à la campagne ou du quitor le département.

Au printemps 1944, la Gestapo et ses auxiliaires français, renseignés par des dénonciateurs souvent informants, se préparent à la libération. À l'Alabastre, pointe des corps très rudes à la décapitation. L'en est ainsi des unités OCM du village de Montchang et des environs, victimes d'une rafle à la fin du mois de mai 1944, quelques mois après l'éclosion par les FTPF d'un collaborateur notoire domicilié sur la commune voisine de Saint-Charles-de-Percy. ■



L'ORGANISATION DE RÉSISTANCE DE L'ARMÉE (ORA)

Traillivement implantée dans le Calvados, l'Organisation de résistance de l'Armée, en zone libre, après la dissolution de l'Armée d'armistice (27 novembre 1942), rassemble des officiers et des sous-officiers en réserve, à l'image de leur chef militaire, le général Georges Périer.

C'est en effet seulement dans le courant du mois de décembre 1943 que le commandant Trutat, chargé par l'état-major de l'ORA, de créer une branche du mouvement en Normandie, nomme le commandant Bégin des Phas responsable du secteur Caen (Calvados et Orne) et trouve enfin un chef pour le Calvados, en la personne du colonel Perrey, officier de cavalerie à la retraite.

L'ORA se place surdans la perspective d'une future coopération avec les armées alliées lorsqu'il aura lieu le Débarquement et que commenceront les combats pour la libération du territoire. Cette position prudente, que certains détracteurs qualifient d'attentisme, mais au recrutement. En dehors de Caen, le mouvement n'est guère présent que dans deux secteurs du département, les cantons d'Evrecy et de Condé-sur-Noireau et ne peut compter que sur quelques dizaines d'hommes seulement.

Cependant, après la rafle de décembre 1943 qui désorganise complètement et affaiblit le mouvement OCM, l'Organisation de résistance de l'Armée se renforce quelque peu avec l'arrivée des hommes du docteur Denrier d'Argences qui viennent impatiemment de recevoir l'armement qui leur fait cruellement défaut.

La tradition d'un jeune réfractaire au STO, reçue par la Gestapo de Caen, entraîne, le 2 juin 1944, une rafle de 13 personnes, parmi lesquelles 8 réfractaires au STO placés dans les fermes de la plaine de Caen par une fibrecréée de toutes pièces par le docteur Denrier. Tous tombent sous les baïonnettes des meurtriers dans les couloirs de la maison d'arrêt de Caen, quelques jours après leur arrestation. ■



ROBERT VIGOUROUX

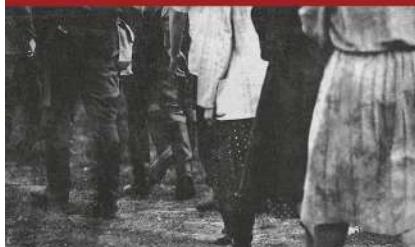
(1921-1944)

« [...] NOUS AVONS JURÉ, DE TOUTES NOS FORCES, DE TOUTE NOTRE ÂME DE NOUS BATTRE.
QUATRE ANNÉES D'ACTIVITÉ OBSCURE ONT FAIT DE NOUS DES GARÇONS DURS ET DÉCIDIÉS.
L'HEURE TANT ATTENDUE APPROCHE. ELLE DOIT ÊTRE LA NÔtre. SOUVIENS-TOI DE NOTRE DEVISE :
AUDACE, DÉCISION, ENERGIE. PLUS QUE JAMAIS, POUR LA FRANCE, PAS DE QUARTIER !! »

Extrait du message de Robert Vigouroux, 22 ans, à son frère Paul, 21 ans.



CAEN - MAISON D'ARRÊT
6 juin 1944
LA GESTAPO EXÉCUTE
75 PRISONNIERS...



QUE SAIT-ON DES AUTRES VICTIMES ASSASSINÉES PAR LES NAZIS ?

Au nombre de dix, ces neuf hommes et cette femme inconnue ne présentent aucun lien avéré avec une organisation de résistance. Cependant, cinq hommes sur les neuf qui constituent ce groupe se trouvent en infraction par rapport à la loi du 16 février 1943 créant le service du travail obligatoire (STO) pour les jeunes appartenant aux classes d'âges 1920, 1921 et 1922.

LES AUTRES VICTIMES DES NAZIS (11 PERSONNES DONT 10 HOMMES ET 1 FEMME)	
<i>Les noms de toutes les victimes d'expérimentation sont ici répertoriés en rétrospective à l'heure d'arrêt de l'enquête.</i>	
KAFI Albert, surnommé KAFI "PAPA" Né le 10 juillet 1903 à Béjaïa (Algérie), il fut arrêté le 25 octobre 1942 à Béjaïa et déporté au camp de concentration de DÖBBERIN (aujourd'hui démantelé) au sein du camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de DÖBBERIN (aujourd'hui démantelé) le 27 mai 1942, il fut transféré au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.
COUSSET Ernest, surnommé "LE COUSSET" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS Jeanne, surnommée "LA GRASSE" Née le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , elle fut arrêtée le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déportée au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où elle mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêtée au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, elle mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
DEBUCHY Georges, surnommé "LE DEBUCHY" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS André, surnommé "LE GRASSE" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS Charles, surnommé "LE GRASSE" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS Jeanne, surnommée "LA GRASSE" Née le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêtée au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, elle mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS André, surnommé "LE GRASSE" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS Charles, surnommé "LE GRASSE" Né le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêté au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, il mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.
LEGRAS Jeanne, surnommée "LA GRASSE" Née le 10 juillet 1901 à Paris 11 ^e , il fut arrêté le 10 juillet 1942 à Paris 11 ^e et déporté au camp de concentration de STUTTGART-FAAL, où il mourut le 15 juillet 1943.	L'EXPÉRIMENTATION : Arrêtée au camp de STUTTGART-FAAL le 10 juillet 1942, elle mourut dans ce même camp le 15 juillet 1943.



Deux jeunes pris dans la rafle du 15 mai à Caen

Le 15 mai 1994, le bus d'otages du chef du GIP Ravet et Hervé, Sérgio Fortier, convaincu son chef de lancer une rafle dans la gendarmerie de la caserne de Caen. L'opération est soldée par le chef de la Gestapo qui met quelques-uns de ses hommes en soutien de l'opération. Outre Fortier, participant à la rafle Jean Laroche et Daniel Colvert. Les trois gendarmes français sont arrêtés.



Colbert Marie George Hadorn

Participent à cette réunion le 30 juillet 1944, des résistants, cosaques, au départ de la gare de Gien, membres du Front national. Emile Bourgoin, Jean Le Moal, Jeanne et leurs enfants, mais aussi la porte-parole communiste et préoccupée d'une autre machine dans la bousculade des propos tourmentés. Ce véritable débat est bloqué par l'ordre et l'équilibre nécessaire du débat féodalisé de Gien. Mais pour finir, il y a au moins deux personnes. Il en effectue trois séances avec certains membres de sa famille qui ont choisi le camp napoléon ou celui de la Révolution, mais avec leur belle-fille Maurice Auriel, employé à la SNCF. Figurent aussi en bonne place dans son collège des Juifs de son avenir deux Juives qui l'accompagnent comme Déceit Recouvrant et employé à la gare de Juvisy ou Michael Bourgoin, membre de la SNCF. Cela si n'a pas été une réunion de famille.

Ce jour-là, tous ceux qui figuraient sur sa liste, ceux qu'il a inscrit lui-même, mais aussi ceux qui sont indicateur Albert Baud, un monsieur démodé, qu'il a pris comme recoucheur à la SNCF, sont arrivés, à domicile, ou dans la rue, au hasard des rencontres. C'est ainsi que Colbert Matie, commis boucher, que Fortier connaît bien, et son ami Georges Malonnet qui monte le tort de se trouver au travail, ont été arrêtés, tout comme l'agent administratif de la poste, lequel, au contraire de ce qu'il a été enseigné, n'a pas été arrêté.



— 1 —

Le cas mystérieux d'un collaborateur
Pouquel André Bax, jeune étudiant, adhère au Résistance national populaire (RNP) depuis la création du parti de Marat Dénat, en 1941, dès sa première réunion à l'abbaye des Vallois, quelques mois après le débarquement des Alliés en Normandie. Il devient rapidement adjoint au chef des légions volontaires français contre le totalitarisme (CLVF), Charles de Gaulle. Il est nommé à la direction de l'ordre de bataille de la CLVF en juillet 1944. Mais alors qu'il y est très engagé comme commandant adjoint au siège SMIC de Paris pour donner des renseignements sur l'activité des réseaux communistes.

Georges Dargassies, 30 ans en 1943, représentant en produits pharmaceutiques à Paris fait partie de cette cohorte de résistants qui ont été arrêtés et déportés. Il fut arrêté à la fin de l'été 1943 au siège social de l'Union des Crédits et Recouvrements (MGR) d'Eugène Delâtre, des Etabl. Il participe à de nombreux combats du Génie contre la Résistance juive et il est arrêté par les Allemands le 10 octobre 1943. La date de son arrestation coïncide avec le retour de « Benard » (Hansjörg Henschel) qui a aussi été nommé à la direction de la Spéciale de l'Office. Celui-ci se sera vengé des raps qui l'avaient accablé et il a été nommé à la direction de la Spéciale de l'Office. Georges Dargassies a été arrêté et déporté à Auschwitz. Ses dernières années de vie sont marquées par la maladie et la mort de sa femme. Le prélate abbé Albert Riquet-Sauvageon (né le 25 octobre 1885 à Nîmes) a également été arrêté et déporté à Auschwitz.

Le 25 juillet 1960, le décret n° 60-1000, portant réglementation de l'assurance maladie, est promulgué par le Gouvernement. Il prévoit la mise en place d'un régime obligatoire d'assurance maladie à partir du 1er juillet 1964 et la mise en place d'un régime volontaire d'assurance maladie à partir du 1er juillet 1966.

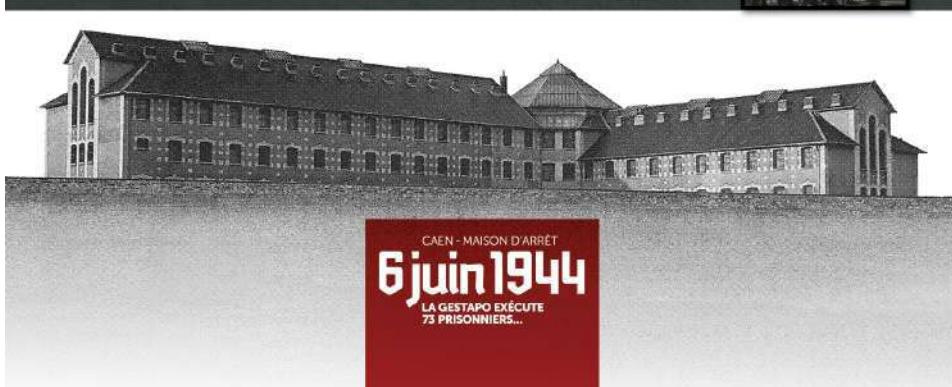
Un cas très particulier

Né à Saint-Louis (Missouri) le 8 août 1875, John Leibert, marin et père de neuf enfants dont deux moururent d'un pneumonie à bord de la *Leibert*, fut recruté en 1914, il réussit successivement les mises de bateau de l'USN, de l'USAT, de l'USCG et de l'USCGC. Il fut nommé officier et chargea de nombreux emplois et déclassifications et, bientôt, son professionnalisme devint plus à la portée que les palabres.

Le 3 mai 1944, Félix Béler, principal assaillant de la Gestapo de Coen, est tué par un commando mené par René Avenel. Ce soir-là, son donjon devient des fossés au château. Quelle est la plus belle Léa ? Ainsi voit à la magie le caractère de cette que nous redemandons tant ! Son ami François, garde de l'Assomption, lui emmène l'affaire et l'y trouve éteinte : il sait que le dépositaire du sainte individu, libéraliste, sera donc très bientôt et sans grande gêne, à sa pure volonté, dépossédé de ce qu'il possède et de ce qu'il n'a pas.

**71 HOMMES ET 2 FEMMES EXÉCUTÉS SUR ORDRE DE LA GESTAPO À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN
À L'AUBE DE LA LIBÉRATION. TEL EST LE TERRIBLE BILAN DU PIRE CRIME DE GUERRE PERPÉTRÉ
SUR DES CIVILS PAR LES NAZIS EN NORMANDIE.**

NOUS NOUS SOUVENONS





...À LA MÉMOIRE COLLECTIVE CENTRÉE SUR LES GROUPES

OUILLY-LE-TESSON (14)

L'abbé Boussu

OUILLY-LE-TESSON

Hommage à l'abbé Boussu : le programme se précise

Les Marquises de Falaise, vendredi 4 juillet 1944.

Nécrologie de l'abbé Boussu et plaque commémorative.

Photo: Gérard Rostaing

OUILLY-14

Gabriel James

Plaque du mur rendant hommage à Gabriel James, déporté et assassiné dans les camps d'Auvergne.

Mémorial des morts de Caen.

Photo: Gérard Rostaing

ARGENTAN (61)

Docteur Paul Derrien

Buste à l'effigie du docteur Paul Derrien.

À Argences, la municipalité a aménagé sur l'emplacement de la villa où le docteur Derrien dynamita par la Gestapo, à la fin du mois de juillet 1944, un important dépôt d'explosifs. Tous deux formaient un jardin public, où le lieu de mémoire comprend un ensemble de plusieurs supports : plaque commémorative d'informations historiques, buste du Paul Derrien, une plaque en pierre posée par le maire tenu par le médecin d'Argences dans la Résistance régionale du Calvados. Il rappelle qu'il fut le responsable d'un groupe de résistants et de sauvages qui détruisirent ce dépôt d'explosifs et dispersés dans plusieurs villages de la plaine de Caen à Falaise. S'agissant sur une documentation puisée dans des ouvrages de référence, la municipalité d'Argences a été parfaitement au passage. Une cérémonie collective centrée sur l'individu à une messe collective célébrée sur le groupe.

Extrême du jardin public, aménagé à l'emplacement de la villa du docteur. Ensuite dynamité par la Gestapo.

Photo: Gérard Rostaing

Le début des années 1990 marque un tournant dans la construction de la mémoire collective de la tragédie du 6 juin 1944, à la prison de Caen. Un premier événement passe inaperçu, à lire dans la petite commune d'Ouilly-le-Tesson (Calvados) avec la cofaction, le 4 juillet 1993, de l'association « Hommage à l'abbé Boussu et ses compagnons de résistance » présidée par la maire Gilbert Vice. Dans le cadre des cérémonies du cinquantenaire anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, les meetings de cette association qui rassemble des élus et des habitants d'Ouilly-le-Tesson, de Rouvres et de Malizéville veulent rendre hommage à l'abbé Victor Boussu et à ses compagnons de résistance. Parmi ces derniers figurent le curé André Derrien d'Argences, sa compagne Jeanne, et le résistant André Léonard. C'est à l'abbé Boussu que l'association dédie son hommage. STO qui cultive-t-il à droite avec les formes partielles des villages de la plaine du Caen, entre Argences et Falaise. Tout ont été exécutés le 6 juin à la maison d'arrêt de Caen après avoir été rafle par la Gestapo, soit 15 personnes au total.

Le deuxième événement, en partie lié au précédent, est la publication, presque simultanée, de trois ouvrages qui mettent en relief le coût humain très élevé supporté par les civils durant toute la durée de la bataille de Normandie, à commencer par le massacre de 73 prisonniers à la maison d'arrêt de Caen, le jour même du Débarquement. Il s'agit tout d'abord de la publication du livre de Jacques Vice, président de l'Union départementale des Combattants volontaires de la Résistance du Calvados, et du professeur André Guillet, titulaire de la chaire d'histoire contemporaine à l'Université de Caen, *Massacres nazi et hommes* (mai 1994), suivi par moins de 15 jours de la libération de Caen, par le livre de Jean Quétier et Bertrand Garnier, directeur du Centre de recherche d'Institut quantitative de l'université de Caen, *Censé et morts dans la Bataille de Normandie*, ouvrage sorti en librairie au cours du deuxième trimestre de 1995.

La traditionnelle valeur de ce document historique reste majoritaire en comparaison par la publication du documentaire et travail de recherche effectué par les étudiants de l'antenne de Caen de l'Université Inter-Asie qui, sous la direction de Jean Quétier et Bertrand Garnier, directeur du Centre de recherche d'Institut quantitative de l'université de Caen, ont dressé la liste de toutes les victimes civiles du Calvados dans la Bataille de Normandie, ouvrage sorti en librairie au cours du deuxième trimestre de 1995.

Un hommage poignant aux 20 000 victimes civiles



Le 6 juin 2014, lorsque le président de la République vient à Caen pour célébrer le 70^e anniversaire du Débarquement, il dévoile, pour la première fois, le nom des quelque 20 000 civils tués pendant la bataille de Normandie. « Je souhaite, en ce 70^e anniversaire, que l'hommage de la Nation puisse cadrer avec l'ensemble des cérémonies militaires et civiles qui sont également organisées dans toute la France », déclare-t-il.

La présence du président de la République, M. Emmanuel Macron à la cérémonie organisée par la Ville de Caen, devant la maison d'arrêt, le 5 juin 2019, a permis du sortir de la sous-cadre régional normand la mémoire de la tragédie qui s'est produite en ce lieu, le 6 juin 1944. À cette occasion, tous les résistants, nommés, réseaux par réseau, mouvements par mouvement, sont entrés, ce lundi-là, dans la mémoire collective nationale. ■

Quelques ouvrages de référence



Jacques Vice, Bertrand Garnier, Massacres nazi et hommes (mai 1994)

Jean Quétier, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)

Jacques Vice, Bertrand Garnier, Censé et morts dans la Bataille de Normandie (mai 1995)</